

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Monsieur le Président : Et si vous nous reparliez de l'emploi des seniors ?**

- Social -

Date de mise en ligne : mercredi 24 août 2011

---

**Démocratie & Socialisme**

---

**Depuis 2008, le Président ne cesse de répéter que l'amélioration de l'emploi des seniors est une priorité du gouvernement. Or, depuis, il n'y a pas eu un mois de baisse du nombre de chômeurs seniors !**

Le 19 septembre 2007, Nicolas Sarkozy lors d'un discours au Sénat : « [Pour un contrat social nouveau](#) » déclarait : « Promouvoir le travail, c'est aussi mettre fin au gâchis insensé que représente la mise à l'écart des travailleurs dès 50 - 55 ans (...) Aujourd'hui, près de 6 salariés sur 10 sont chômeurs ou inactifs au moment où ils liquident leurs droits à la retraite (...) Quant aux dispenses de recherche d'emploi, elles seront progressivement supprimées pour ceux que cela concernera à l'avenir (...) » Et d'ajouter : « (...) Il n'est plus admissible que notre système d'indemnisation du chômage encourage cette culture du retrait précoce de la vie active (...) »

Le 12 août 2011, [Les Echos](#) écrivaient : « Le seuil des 800.000 demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus devrait être annoncé lors de la prochaine publication des chiffres du chômage. En effet : Pôle emploi en a dénombré 797.800 à fin juin, soit 100.000 de plus qu'à la fin juin 2010 (...) »

Outre la faible activité des entreprises et leur peu d'appétence à recruter des salariés de 50 ans et plus, on aura soin de rappeler que cette situation est en partie due au vote, par les parlementaires UMP, dans la nuit du 17 au 18 juillet 2008, de la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi (DRE). Jusqu'à cette date : « les chômeurs seniors de plus de 57.5 ans pouvaient ne plus avoir à chercher un travail sans craindre la radiation et la perte de leurs droits »

Dans le détail : « (...) A partir du 1er janvier 2009, l'âge minimal pour en bénéficier devait être relevé à 58 ans, puis à 59 ans en 2010, et 60 ans en 2011. Le Gouvernement visant ainsi une suppression progressive de la DRE pour 2012 (...) » [Détails disponibles](#) sur le site du Ministère de l'Emploi

Ce qui était prévu dans [le programme 2007](#) du candidat Sarkozy : « (...) Supprimer la dispense de recherche d'emploi pour les seniors et créer les conditions juridiques, économiques et sociales pour permettre aux seniors de conserver une activité professionnelle le plus longtemps possible (...) »

Oui, mais à cette époque, le départ à la retraite était possible à 60 ans !

On aura soin de rappeler que [cet engagement fut confirmé](#) par Christine Lagarde en 2010 au fait qu'à 57 ans : « on n'est pas fichu, on peut retrouver un emploi »

Oui, mais maintenant l'âge légal de départ à la retraite est fixé à 62 ans et c'est encore plus difficile !

Résultat de [cette opération décryptée par Les Echos](#) : « Cette année, 8.720 chômeurs vont rester inscrits à Pôle emploi bien qu'ils aient cotisé assez longtemps pour partir à la retraite, du fait de la hausse de l'âge légal au 1er juillet. Une part d'entre eux vont épuiser leurs droits à indemnisation, estime l'Unedic (...) »

Ce qui aura pour effet de propulser ceux-ci vers les minima sociaux ou plus aucune indemnisation. Mais pourrait bien arranger le Président et Xavier Bertrand dans [leur objectif de repasser sous la barre des 9%](#) de chômeurs.

Car comme l'explique [le site Regards](#) : « (...) Si l'on considère que les bénéficiaires des minima sociaux ne sont plus comptabilisés dans les chiffres du chômage, et si on ajoute à cela le fait que très souvent, les chômeurs non

## Monsieur le Président : Et si vous nous reparliez de l'emploi des seniors ?

---

indemnisés se désinscrivent des listes de Pôle emploi (...) le chômage devrait enregistrer une baisse dans les mois à venir (...) »

Néanmoins, depuis février dernier où le [Président annonçait vouloir](#) : « (...) offrir aux entreprises qui embauchent un demandeur d'emploi âgé de plus de 45 ans une aide supplémentaire de 2 000 euros par contrat (...) » mesure accueillie dans l'indifférence la plus totale des organisations d'employeurs ! ou la discrète visite en Lorraine effectuée en mai sur le thème de l'emploi des seniors où [il a lancé](#) , je sais : « Reculer l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, c'est « travailler deux ans plus sans gagner plus » Plus rien !

Ce qui n'empêche pas l'UMP sur [son site projet/programme](#) pour 2012 que le Président candidat reprendra sans nul doute d'écrire : « (...) Afin de favoriser une gestion active des âges au sein des entreprises et des branches, le gouvernement s'est résolument engagé depuis mai 2007 en faveur de l'emploi des seniors. C'est la première fois, qu'en période de crise, un gouvernement ne choisit pas d'écarter les seniors du marché du travail mais s'efforce au contraire de les y maintenir (...) »

Ne pensez-vous pas monsieur le Président qu'il serait temps de nous reparler sérieusement de : l'emploi des seniors ?

Mardi 16 Août 2011

Jean-Claude Slovar

► A lire aussi sur [SLOVAR les nouvelles](#)